

Konduite Formation

**Familiale,
« Dys-férente »,
et proche de vous.**

Konduite Formation
3 Grand Rue,
79250 Nueil-Les-Aubiers

36 boulevard du Guédeau
79300 Bressuire

contact@konduiteformation.fr



09.86.70.38.29

www.konduiteformation.fr

**Garantie
Financière**



**Prise en compte
Du
Handicap**



Personne à mobilité réduite

Les agences de l'auto-école sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, il est possible pour un élève de se faire accompagner par une personne handicapée. Il est également possible pour une personne à mobilité réduite de participer aux formations théoriques dans notre salle (Rendez-vous pédagogiques, cours de code, etc...) L'établissement est équipé d'une boucle auditive pour aider les personnes malentendantes.

Dans le cas où une aide est nécessaire, une sonnette est installée à l'entrée pour se signaler.

Malheureusement, à ce jour, notre flotte de véhicule ne permet pas l'enseignement pratique aux élèves ayant des besoins d'aménagements spécifiques (Sauf boule au volant et/ou boîte automatique).

Pour trouver des écoles de conduites équipées, nous vous invitons à vous rapprocher du centre de rééducation d'Angers (CRRRF les Capucins, 02 41 35 15 15) ou celui de Niort (CRRRF le grand feu, 05 49 32 39 39).

Troubles neuroatypiques

L'équipe pédagogique de **KONDUITE FORMATION** est sensibilisée aux troubles neuroatypiques (Troubles du Spectre Autistique - TSA ; Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité - TDA / TDAH ; Troubles DYS ; Haut Potentiel Intellectuel - HPI ou Emotionnel - HPE) pouvant entraîner des troubles d'apprentissage.

De plus, notre formatrice, Gwenn, a suivi une formation complémentaire afin d'adapter l'enseignement en fonction des troubles DYS.

(Attestation de réalisation affichée en agence et ajoutée à ce dossier au chapitre « Veille et Evolutions »)

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), M. Patrick MIROUSE représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, ECF SERVICES,

atteste que

Madame VAMPOUILLE Gwenaëlle

a suivi l'action Les troubles DYS dans la conduite

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation ¹
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 19/12/2023 au 19/12/2023
pour une durée de 7 heures ².

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à MARSEILLE CEDEX 02
Le 18/07/2024

Président
M. Patrick MIROUSE



1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

2 Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

ECF SERVICES



Siège Social : ECF SERVICES - 4, place Sadi Carnot - CS 60649 - 13235 MARSEILLE Cedex 02 - France
Tél : 04 91 32 31 00 - courriel : service.clients@ecf-services.fr

"Les Agences Pédagogique, Commerciale, Informatique et Qualité ECF Services Formation Professionnelle sont certifiées
AFAQ ISO 9001: 2015 Appliquée aux organismes de formation professionnelle continue"





ECF CERCA
Agence de NIORT
Route de la Mothe - RN11
79260 LA CRECHE
Tél. : 05 49 08 80 01

CERTIFICAT DE REALISATION



Code Client : NP10002501378

Je soussigné, COUTEAU Simon, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, ECF CERCA

atteste que :

Monsieur Kévin VAMPOUILLE

Salarié(e) de l'entreprise KONDUITE FORMATION

a suivi l'action : S0602 / Habilitation à animer des formations complémentaires (dites post permis), session n°NP03792502041.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 12/02/2025 au 14/02/2025

pour une durée de 21 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : LA CRECHE

Le : 14/02/2025

**Président Directeur Général,
COUTEAU Simon**



* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.